

Consultation avec le Priv. Doc. Dr méd. David Benninger

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Parkinson : das Magazin von Parkinson Schweiz = le magazine de Parkinson Suisse = la rivista di Parkinson Svizzera**

Band (Jahr): - **(2016)**

Heft 124: **Mobilität - sicheres Wohnen und Sturzprävention = Mobilité - sécurité du domicile et prévention = Mobilità - sicurezza in casa e prevenzione**

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

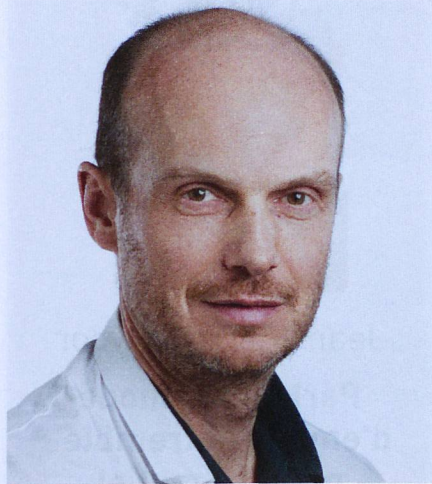
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Consultation avec le Priv. Doc. Dr méd. David Benninger



Le Priv. Doc. Dr méd. David Benninger, spécialiste FMH en neurologie, est chef de clinique du service de neurologie de l'Hôpital universitaire de Lausanne (CHUV). Il tient une consultation Parkinson et dirige plusieurs projets de recherche. Il est également membre du comité consultatif de Parkinson Suisse.

Photo : m2d David Benninger

Contrôle d'hérédité

Quels sont les examens génétiques qui permettent de contrôler la transmissibilité du Parkinson ? Je suis parkinsonienne et je souhaite savoir si mes enfants peuvent contracter eux aussi la maladie.

Seules quelques altérations du patrimoine génétique héréditaires sont connues. Il semble qu'une analyse génétique ne s'avère judicieuse qu'en cas de début précoce de la maladie (avant 45 ans) ou de prédisposition familiale. Après une séance de consultation avec un généticien, qui aborde également les répercussions d'un résultat positif sur les autres membres de la famille (ici, vos enfants), notamment s'ils sont adultes et souhaitent eux-mêmes procréer, c'est à vous de décider si vous souhaitez procéder à des tests génétiques.

La contribution de la génétique à la compréhension du Parkinson est significative. Les réponses fournies par cette analyse génétique peuvent vous sembler limitées en tant que parkinsonienne, mais gardez à l'esprit que la recherche dans ce domaine dépend grandement de la dispo-

nibilité des personnes concernées et de leur famille.

Le Parkinson atypique

Mon épouse (76 ans) souffre d'un syndrome parkinsonien atypique. Elle ne tremble pas, mais souffre de vertiges. Elle a du mal à marcher et à monter les escaliers et elle est très sensible à la lumière. Elle ne quitte notre domicile que si elle est accompagnée. Auriez-vous des conseils à nous donner ?

En cas de Parkinson atypique, la médication antiparkinsonienne peut aider aux stades précoces. Elle permet d'améliorer le ralentissement des mouvements (bradykinésie) et la raideur, mais agit très peu sur la marche et les déséquilibres. Cette efficacité recule au fur et à mesure de la progression de la maladie. Le traitement d'un syndrome parkinsonien atypique reste donc un défi et comme le syndrome idiopathique, il n'est pas encore curable. Les traitements de réadaptation sont utiles. La physiothérapie, notamment l'entraînement à la marche et les exercices d'équilibre, sont efficaces. Elle peut améliorer la mobilité et également rendre un certain degré d'autonomie. Il en va de même pour l'activité sportive régulière, en tenant compte des intérêts et des possibilités, par exemple en piscine si la per-

sonne risque de chuter. L'activité physique a également un effet positif sur les fonctions mentales. En cas de blocages de la marche (*freezings*), des exercices ciblés et l'apprentissage de stratégies peuvent aider à surmonter les difficultés (cf. encadré). Afin d'éviter les blessures en cas de chute, il existe des « pantalons de protection » rembourrés.

Les vertiges peuvent avoir différentes causes. S'ils apparaissent surtout au lever et sont dus à une basse tension artérielle, boire en quantités suffisantes et manger plus salé s'avère efficace, de même que porter des bas de contention. Si cela ne suffit pas, un traitement médicamenteux de l'hypotension artérielle peut être envisagé avec un médecin.

En ce qui concerne la photosensibilité, il convient d'en déterminer la cause. En cas de doute, un examen spécialisé permettra de diagnostiquer une éventuelle pathologie oculaire. Le port de lunettes de soleil peut être une solution pratique. D'autres options thérapeutiques ciblent les différents symptômes. Parlez-en à votre médecin.

Vous trouverez d'autres questions et réponses sur www.parkinson.ch

DES QUESTIONS SUR LE PARKINSON ?

Ecrivez à : Rédaction Parkinson, case postale 123, 8132 Egg, presse@parkinson.ch

ON RECHERCHE DES PARKINSONIENS POUR UNE ÉTUDE

Le service de neurologie de l'Hôpital universitaire de Lausanne (CHUV) recherche des parkinsoniens souhaitant participer à une étude thérapeutique qui examine si la stimulation transcrânienne à courant continu (tDCS) permet d'améliorer la réadaptation des *freezings*. Elle est cofinancée par Parkinson Suisse. Cette procédure est non invasive et elle ne présente aucun risque. Le courant continu est à peine perceptible.

Vous souffrez de *freezings* (« gel » ou blocage pendant la marche) dans le contexte de la maladie de Parkinson et il est prévu que vous suiviez une thérapie de réadaptation de la marche ? Cette étude vous concerne. Elle dure quatre mois, durant lesquels vous serez régulièrement examiné.

Renseignements et inscription :

Priv. Doc. Dr méd. David Benninger (CHUV), tél. 021 314 95 83